

## COMMENT ABORDER LA QUESTION ?

Prises de notes du chapitre 1 de l'ouvrage de Delphine Diaz, Maxime Kaci, Stéphane Lembré, *Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899*, Sous la direction de N. Viver, Bréal, 2014

Citoyenneté, république, démocratie = termes qui sont des repères fondateurs de l'histoire politique contemporaine, mais malgré usage courant, significations complexes et évolutives. Entre 1789 et 1899 les références à Citoyenneté, république, démocratie se multiplient mais usages sont variés voire contradictoires, conceptions et projets politiques très différents également sous les mêmes termes.

Le sujet ne se limite pas à une sphère des institutions, des acteurs et penseurs. Le trait d'union entre les termes du sujet est la question de la participation du + grand nombre aux affaires politiques = enjeu majeur de la période. Les luttes politiques s'ancrent dans des changements culturels et sociaux qui ne doivent pas être négligés.

## AUTOUR DE LA REPUBLIQUE ?

- Attention à l'image linéaire d'une république triomphante, au « roman national » forgé par les hommes de la III<sup>ème</sup> République pour légitimer le régime républicain qu'ils entendent installer durablement en faisant des principes de 1789 et des combats qu'ils suscitent une évolution nécessaire vers la République démocratique.
- Attention aux significations plurielles du terme de « république » qui ne recouvre pas une pensée politique unique. Différentes concepts républicains ont émergé et sont rentrés en concurrence à une même époque. Le camp républicain n'a jamais été monolithique : cf affrontements entre Girondins et Montagnards sous la 1<sup>ère</sup> Rep. ; entre modérés et « démoc-soc » sous la 2<sup>ème</sup> ; entre opportunistes et radicaux sous la 3<sup>ème</sup> = autant d'indicateurs de la diversité des projets. République jacobine, bourgeoise, sociale, libérale = épithètes nombreuses utilisés au cours du siècle pour désigner, valoriser, ou combattre des concepts républicains plurielles.

## DES DEFINITIONS PLURIELLES : CITOYENNETES, REPUBLIQUES ET DEMOCRATIES ?

- **Citoyenneté** : mot relativement neuf, apparaît en 1783, associée aux droits de la Cité et à la qualité de citoyen, objets d'analyses et de débats + anciens. 2<sup>nde</sup> ½ du XVIII, référence au citoyen cantonné au cercle des juristes et des penseurs politiques. Dès le début de la rev., terme prend une actualité et une importance particulière. 3 significations principales s'imposent :
  - o Signification géographique fait du citoyen un synonyme de l'habitant
  - o Acceptation juridique, répandue avant 1789, assimile le citoyen à l'homme titulaire d'un ensemble de droits variables d'un pays à l'autre
  - o Référence au citoyen qu'associé aux qualificatifs de « bon » ou « vrai » implique un jugement de valeur = 1 individu préoccupé par le sort de sa Cité, soucieux du bien public, terme ne relève + uniquement du droit mais des actions et parfois même du devoir moral

**Chronologie des usages du terme « citoyen » :**

- années qui précèdent 1789 : membre du 1/3 état, qui dénoncent le privilège, revendiquent le terme de citoyen, auquel seraient associés des droits. Usages du terme progressent dans le cadre de la dynamique de revendication juridique de droits égaux
- quand les revendications sont, en partie, satisfaites par les décisions prises lors de la nuit du 4 août 1789 et par la Déclaration des droits de l'homme du 26 août, l'emploi se généralise et distinctement en lien avec les nouvelles dispositions législatives : entre citoyen actif qui bénéficie du droit de vote / citoyen passif et la citoyenne qui en sont privés
- nouvelle étape franchie en 1792 : après mise en place du SU masculin et la Rep. : le terme devient obligatoire dans les sociétés populaires et sur les actes publics. Voté de rompre avec le passé et d'enraciner l'égalité = volonté d'imposer à tous les titres de « citoyen » et « citoyenne ». Usage alors original de ces mots qui tendent à remplacer les traditionnels « Monsieur » et « Mme » pour désigner des personnes, étymologiquement empruntés à l'Ancien Régime. Cet usage s'installe entre 1790 et 1792, connaît un pic entre 1792 et 1794 puis recule progressivement jusqu'en 1800. Formules de politesse de l'Ancien Régime s'imposent à nouveau au XIX<sup>e</sup>, l'appellatif « citoyen » revient et rencontre un nouveau succès en 1848 puis pendant la Commune en 1871.

→ 2 usages traversent la période :

- le 1<sup>er</sup> : lié à des revendications égalitaires : d'où résurgence de la référence au « citoyen » pendant les phases révolutionnaires.
- Le 2<sup>ème</sup> usage = un usage relationnel : terme « citoyen » relie 1 individu à qq chose de + large : un pays, un mouvement politique avec ses valeurs et symboles ou un régime politique.
- **République** : terme employé avant la Rev. Sous plume des Lumières, recouvre plusieurs significations :
  - En conformité avec étymologie antique terme désigne la res publica, la chose publique = de manière très générale 1 régime pol sans référence à un syst pol particulier
  - Il décrit aussi les instituts romains pendant l'Antiquité
  - Dans 2<sup>nde</sup> ½ du XVIII<sup>e</sup> terme renvoie à des exemples + concrets : Genève, Venise, Provinces-Unies ont pu être qualifiées de rep. Dans ces 3 régimes un groupe de gouvernants incarne la communauté pol, la représente sans avoir été choisi par l'ensemble. Ces rep ne sont pas des rep représentatives. 1 seul exemple républicain avec 1 pcp de délégués du pvr de gouverner à des personnes choisies par le vote au XVIII<sup>e</sup> : la RépubliQ américaine durant la guerre d'indépendance. Echo impt en Fce. Ex qui fascine en France, mais la rep continue d'être considéré comme un idéal rêvé.

→ En 1789 le terme demeure abstrait, voire imprécis.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> il n'y a pas à proprement parler de parti Républicain, ni même au début de la Révolution, le terme ne dépasse pas un cercle étroit de publicistes, écrivains, observateurs avertis mais un événement va bouleverser la situation = la fuite du roi et son arrestation à Varennes.

Mécontentement collectif + suspicion de ++ forte/monarque = le régime républicain devient 1 alternative crédible à la royauté. Départ de Louis XVI entraîne un mvt d'opinion + textes théoriques : la rep n'est + une utopie lointaine mais une revendication pol qui gagne en audience. A court terme Assée constituante fait sourde oreille, Roi innocenté, fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet 1791 coupe élans républicains, Constitut° monarchiq proclamée en septembre. Ds ce contexte substantif « républicain » repris comme anathème, il est synonyme de « rebelle » de « semeur de trouble ». Déclenchement de la guerre = accélérateur :

- suspicions/ roi s'intensifient
- insurrect° parisienne du 10 août 1792 → suspension provisoire du pvr exécutif
- 21 septembre, royauté est abolie, le lendemain Convent° impose que les actes publics portent la date de l'an 1<sup>er</sup> de la Rep.
- 25 septembre Rep est 1 et indivisible

→ La rep s'impose progressivement comme une alternative à la royauté et devient une référence assumée par les représentants de la nation

Le passage de l'idéal à la mise en place effective ne met pas fin aux débats sémantiQ :

- il désigne des institut° sensiblement difftes cf diversité des constitut° républicaines adoptées
- terme revendiqué par des acteurs très divers de la vie pol :
  - o 1802 : Bonaparte est nommé à vie « 1<sup>er</sup> consul de la Rep »
  - o 1804 : Empereur se voit confier le « gvt de la Rep », les actes officiels portent l'en-tête « République frçse, Napoléon empereur »
  - o Après les 3 Glorieuses de 1830, la monarchie de Juillet présentée comme la « meilleure des rep »

Ces appellat° montrent un tiraillement : Rep conserve 1 significat° très gale : continue d'être assimilée à la chose publique qui ne relève pas d'1 mode de gvt particulier. Tt au lg du siècle, la rep et surtt sa nature démocratiQ st l'objet d'intenses débats

- république et **démocratie** se recoupent sans se confondre. Rep pas forcément démocratiQ et démocratie n'est pas nécessairement républicaine. Au XVIIIè chez philosophes et penseurs démocratie souvent opposé à aristocratie, au gvt de quelques-uns. Le terme valorise le peuple / 1 élite. Chez Rousseau, terme désigne la « démocratie directe » ou « démocratie immédiate » cad 1 régime pol où le peuple fait lui-même les lois sans recourir à des représentants. Acceptat° très répandue.

A partir de 1790-91 deux concept° de la démocratie s'opposent :

- o conception de la démocratie immédiate
- o concept° qui se manifeste sous plume de Condorcet dès août 1790 : il distingue les démocraties représentatives des démocraties immédiates

Après l'instaurat° de la Rep en 1792 et jusqu'à la fin du XIXè, l'idée d'une synonymie entre démocratie et république devient monnaie courante.

La dimension sociale de la démocratie fait l'objet d'un débat tt au lg du siècle.

→ république, démocratie, citoyenneté = usages multiples et contradictoires de ces 3 termes : PB de définit° d'autant plus nbx qu'autour d'eux gravitent des valeurs et des notions tt aussi polysémiques et problématiques (liberté, égalité, nation, peuple...). Ces 3 termes ne sont pas des concepts désincarnés, mais des constructions

socio-culturelles, en perpétuel débat, investies des craintes et des espérances propres à chaque époque.

### **DIVERSITE ET COHESION D'UNE « SOCIETE POLITIQUE »**

Contours de la citoyenneté, enjeux de l'intégration, nature des combats démocratiques sont indissociables des mutations profondes de la société politique française. La France, cadre géographique du sujet, n'est pas un décor figé de luttes politiques. Le pays s'urbanise et s'industrialise tout au long du siècle. Fin du XVIII<sup>e</sup> : sur + de 28 mls de sujets = 80% de ruraux. A partir des années 1880 le rapport villes-campagnes s'équilibre : 1881 = 65% de ruraux et 35% de citadins. Développement des usines dans les villes entraîne l'affirmation d'un monde ouvrier qui s'engage pour des revendications sociales. Ces mutations sociales ont soulevé des questions qui continuent d'alimenter les débats historiographiques.

Questions de l'intégration ou de l'exclusion au sein de la communauté des citoyennes et des citoyens liée aux transformations sociales mais aussi aux conquêtes territoriales qui font de la France 1<sup>er</sup> cadre géographique à géométrie variable. En Europe à partir de 1794 une dynamique de conquêtes militaires françaises est lancée et se prolonge jusqu'en 1811. Les habitants des territoires conquis bénéficient-ils de la pleine citoyenneté ? L'expansion coloniale outre-mer pose la même question.